70e Année. 11e Série. Tome II. N° 35. 2 Septembre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Peste en Europe; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Épidémies menaçantes : La marche de la Peste. — Les Blessés célèbres : La plaie de M. Labori. — Les Médecins aux Colonies : Le Médecin de la mission Voulet-Chanoine au Soudan : M. le Dr Henric. — Les Congrès de la Semaine : Congrès International d'Otologie (Londres, 1899). — Nécrologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État et Hygiène (Épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Medical Bibliography. — Une opération faite à plat ventre. — Dévouement d'un Médecin de la Marine Française. — L'Imprimeur et le Docteur. — Les Médecins et l'alcool. — Les Fourmis en Chirurgie. — Les effets des balles Dum-Dum. — Le cœur de Livingstone. — Les appareils médicaux célèbres dans l'histoire. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations. — Grandes Actualités : M. le Dr Henric, du Service de Santé de la Marine, Médecin de la Mission Voulet-Chanoine.

BULLETIN.

La Peste en Europe.

Voici désormais la Peste installée en Europe. Les autorités françaises, qui ne l'ont jamais redoutée pour notre pays, s'attendaient-elles à la voir établir ses pénates en Portugal ? Ce n'est guère probable, car elles ne paraissent pas avoir le don de la divination : ce dont, au demeurant, on ne saurait leur faire un crime....

Pourtant, à l'heure actuelle, il n'y a plus à se le dissimuler, l'épidémie nous menace, tout comme Lisbonne ou les grands centres espagnols. Certes, ce sont nos ports qui sont susceptibles d'être les premiers envahis; mais plusieurs d'entre eux sont dans des conditions d'hygiène tellement déplorables qu'ils ne le cèdent en rien à Alexandrie ou à Oporto.

On ne manquera pas de faire valoir cette objection capitale, à savoir que notre service de désinfection est organisé sur des bases autrement solides que celui d'Espagne ou de Portugal, et de répéter que la Peste ne peut pas se développer chez nous. Nous persistons à avoir quelques doutes sur la valeur de ces affirmations et sur l'efficacité absolue de nos moyens de protection, car, en ces matières, les fissures ne sont pas rares, malgré la meilleure des organisations ; et l'on sait qu'il suffit d'une seule, pour réduire à néant, même pour la peste, tout notre système de défense.

Nous reconnaissons que, pour l'instant, on fait partout l'impossible pour cantonner le mal en son lieu d'origine européen, pour surveiller les arrivées des Indes, d'Afrique et de la côte ouest de la péninsule ibérique; mais il n'en faut pas moins avoir présente à l'esprit cette idée que nous avons tout à craindre, à cette période d'absolue sécheresse. Tous ceux qui connaissent nos ports de l'Océan, depuis Biarritz jusqu'à Dunkerque, qui savent combien à cette époque de l'année les accidents dysentériques sont fréquents sur cette côte par suite de l'usage d'eaux infectées, ont des craintes réelles, quoique la peste n'ait absolument rien de commun avec le choléra.

Mais, là où l'eau est sale, bien d'autres choses le sont, et vraiment il faut ne pas vouloir ouvrir les yeux pour ne pas découvrir sur nos rivages océaniques de nombreux milieux propres au développement du fléau qui menace.

J'écris ces lignes sur les côtes de Vendée, qui ont d'assez fréquents rapports avec le littoral portugais, soit par la pêche, soit par le cabotage ; et j'avoue que, si demain un navire infecté entrait dans l'un des ports importants de cette région, les Autorités, dont j'ai fait partie jadis, seraient bien embarrassées pour lutter contre le mal !

Ne nous illusionnons donc pas et ne soyons pas trop optimistes, c'est là le principal. Quand la bêtise est faite, elle est irréparable !

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS.

LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

La Marche de la Peste.

I. — La Peste en Portugal.

Le rôle des autorités sanitaires. — Les commerçants d'Oporto, furieux de voir la mise en quarantaine de leur port, font une campagne active contre M. le Dr Jorge, directeur de l'Institut bactériologique, qui fut le premier à déclarer l'existence de la peste. Plus de cinquante lettres de menaces lui ont été adressées. Il est prouvé que le gouvernement portugais et le consul d'Espagne à Oporto, sachant l'existence de l'épidémie, ont laissé les Espagnols se rendre sur les plages portugaises. Le Dr Jorge déclare que, le 12 juillet, il avisa le gouvernement que les cas traités lui paraissaient être des cas de peste bubonique. Le 28 juillet, il affirma au gouvernement l'existence de la peste ; le 8 août, il envoya à Lisbonne le résultat d'une vérification bactériologique, et malgré cela, le gouvernement portugais ne déclara l'épidémie que le 15 août.

M. le Dr Jorge a été l'objet d'une agression de la part du Dr Corda, médecin portugais, qui a été jusqu'à attenter à la vie de son confrère. La cavalerie et la police ont dispersé de nombreux groupes qui manifestaient, aux alentours du laboratoire, contre le Dr Jorge. Lorsque le médecin a quitté son laboratoire, les manifestations se sont renouvelées et il a été obligé de rentrer chez lui en voiture, suivi d'une foule de manifestants et protégé par des agents de police contre le public, qui criait : « Conspuez-le ! Conspuez-le ! » La police à cheval a dû charger les manifestants dont deux ont été blessés et transportés à l'hôpital. Plusieurs arrestations ont été opérées. L'émeute a été si violente que les commerçants fermaient précipitamment leurs magasins.

Les télégrammes des docteurs espagnols envoyés d'Oporto n'ont pas été reçus ces jours derniers. On craint qu'ils n'aient été arrêtés par le gouvernement portugais. Si cela se confirmait, le gouvernement espagnol ferait une réclamation et dénoncerait le fait à toutes les nations signataires de la convention de Berne. Le consul d'Espagne à Oporto annonce que Londres et Hambourg continuent d'admettre en libre pratique les provenances d'Oporto.

Le *Journal Officiel* de Lisbonne confirme dans un long exposé des motifs précédant la prescription des mesures prophylactiques, que le gouvernement portugais connaissait l'existence de la peste à Oporto depuis le 6 juin. Le Dr Jorge a proposé l'adoption de nouvelles mesures très sévères. Les écoles sont fermées par ordre du préfet d'Oporto.

Sur l'initiative de la princesse Eugénie d'Oldenbourg, présidente de la Société russe contre la peste, le Dr Heppenez ira à Oporto avec 2,000 flacons de sérum antipesteux qui seront distribués gratuitement. Le médecin russe est attendu à Oporto, où il vient combattre la peste. En outre, le gouvernement russe a offert son concours pour la préparation du sérum dans les localités infestées. Le consulat allemand attend la réponse du professeur Koch à l'Association commerciale, qui lui a demandé de venir étudier la maladie sur place.

La nouvelle suivant laquelle le gouvernement de Lisbonne renoncerait à isoler Oporto a produit une mauvaise impression parmi les représentants étrangers à Madrid, qui considèrent comme une nécessité pour l'Espagne de fermer toute communication terrestre et maritime avec le Portugal.

Six petits navires sont partis sur le Douro, pour établir un cordon sanitaire sur le fleuve.

On mande de Lisbonne, 25 août, qu'il est inexact que la peste ait été introduite à Oporto directement de Bombay par le vapeur *City of Cork*. Ce vapeur, lorsqu'il est arrivé à Oporto, ne venait pas de Bombay, mais d'Angleterre et des ports du Nord, avec des marchandises provenant de l'Inde, surtout du riz. Oporto n'a pas de rapports directs avec Bombay.

Le roi a signé un décret ordonnant l'établissement d'un cordon sanitaire autour d'Oporto pendant l'épidémie de peste ; on a commencé à l'établir.

Le gouvernement fera le possible pour que les mesures prises soient limitées aux exigences sanitaires. Le Conseil de Bienfaisance organisera des commissions pour acquérir des dons et distribuer des secours. On a brûlé la maison où est mort un pestiféré. Sur l'avis des médecins, la municipalité a décidé qu'aucun départ de trains de chemin de fer n'aurait plus lieu d'Oporto. Elle a adressé des félicitations au Dr Jorge pour sa conduite à l'occasion de l'épidémie qui sévit en ce moment à Oporto. Tous les médecins de la marine portugaise qui ont soigné la peste aux colonies ont été requis par le Ministère de l'Intérieur.

Statistiques. — La statistique officielle de la peste pendant la première semaine d'août ne constate que 2 cas, 1 décès ; la seconde, 6 cas, aucun décès ; la troisième, 5 cas et 3 décès ; la quatrième, 3 cas et 2 décès ; la cinquième, 4 cas, aucun décès ; la sixième, 2 cas, 2 décès ; la septième, 1 cas, aucun décès ; la huitième, 1 cas, 1 décès ; la neuvième, 5 cas, 1 décès. Total 29 cas, 10 décès. Depuis le 5 août, il faut ajouter : 9 août, 1 cas ; 10 août, 2 cas ; 14 août, 2 cas et 1 décès.

Les nouvelles de Lisbonne constatent que la peste augmente à Oporto, mais sans grande intensité. Le 20 août, on n'a constaté aucun nouveau cas. Le 21 août, on annonce que l'on a constaté quatre nouveaux cas, dont deux foudroyants. Le 24 août, l'épidémie avait augmenté à Oporto. Quatre cas et un décès ont été constatés. Le 25 août, 2 cas nouveaux seulement.

Le 27 août, on a enregistré un décès suspect au faubourg de Remalde. L'autopsie du cadavre a été pratiquée et le corps incinéré ensuite. La Commission royale d'Hygiène est arrivée lundi et a pris les mesures nécessaires en vue de la salubrité de la ville. Un cas nouveau s'est déclaré à la prison ; le malade a été transporté à l'hôpital. La prison a été désinfectée ; le 28, un décès dû à la peste s'est produit ; le 29 août, aucun cas nouveau n'a été constaté ; le 31, on a constaté deux cas graves de peste.

II. — La peste en Europe.

France. — Le *Journal Officiel* a publié l'avis suivant : « En raison de l'état sanitaire du Portugal, le service hebdomadaire par paquebots français entre Carthagène et Oran vient d'être suspendu. Ce service, qui fait suite normalement à l'un des voyages de Marseille à Oran, sera rétabli dès que les circonstances le permettront. Le Directeur de la Santé de Marseille communique la note suivante : « A partir du 28 août, la patente de la Santé sera obligatoire pour les navires provenant des ports portugais et espagnols, par application de l'article 12 du décret de la police sanitaire maritime du 4 janvier 1896. »

Belgique. — Le gouverneur de la province d'Anvers vient de prescrire une observation de douze jours pour les navires venant du Portugal. Les navires seront désinfectés.

Russie. — Suivant des dépêches de Pétersbourg, la peste aurait éclaté à Samara, dans le sud-est de la Russie. On aurait été obligé de faire isoler déjà la ville de Tsarytzine par les troupes.

Angleterre. — Plusieurs journaux annonçent, sur la foi des *Evening News*, qu'un cas de vraie peste bubonique est actuellement en traitement dans l'hôpital Middlesex de Londres. Le médecin en chef dément que ce soit la peste.

Italie. — D'après certaines dépêches, il y aurait eu à Naples et à Palerme, trois ou quatre décès dus à la peste. Mais, contrairement au bruit qui a couru à l'étranger, la *Tribuna* dit : « La direction du service gouvernemental dément de la façon la plus absolue qu'aucun cas suspect ait été constaté en Italie ». A la suite de la publication de cette nouvelle inexacte, le Ministre de l'Intérieur a ordonné aux préfets d'ouvrir une enquête, afin de rechercher l'auteur de ces bruits et d'y donner telle suite légale qu'il conviendra.

III. — La peste a l'Étranger.

Afrique. — On dément officiellement que la peste ait fait son apparition à Tanger. Le vapeur français *Nada*, venant de Lisbonne, s'est échoué à Fuerte-Ventura (Canaries). On espère le renflouer. L'équipage est soumis à une quarantaine.

Afrique australe. — On annonce officiellement que plusieurs cas, qu'on suppose devoir être attribués à la peste bubonique, ont été constatés à Magudé, à deux jours de distance de Lourenço-Marquès.

Asie. — Le *Colonial Office* a reçu la dépêche suivante de Sir H.-A. Blake, gouverneur de Hong-Kong : « 24 cas de peste ont été constatés durant la semaine qui vient de s'écouler ; il y a eu 23 décès. Les cas sont moins nombreux que la semaine précédente, mais la mortalité est plus considérable. »

On écrit de Shanghaï, le 24 août, que la peste est signalée à New-Chwang. Heureusement, l'épidémie n'est pas grave jusqu'à présent. Toutefois, on éprouve de grandes craintes pour Tien-Tsin et d'autres localités du nord de la Chine.

LES BLESSÉS CÉLÈBRES.

La plaie de M. Labori (1).

Examen médico-légal. — Notre excellent collègue, M. le Dr Perrin de la Touche, médecin du parquet de Rennes, a remis son rapport sur la blessure reçue par Me Labori lors de l'attentat du 14 août 1899. Il a constaté que la plaie était située dans la région dorsale, à la hauteur de la sixième vertèbre et qu'elle se trouvait actuellement cicatrisée et recouverte d'une croûte noire. Elle a 6 m/m de largeur pour 6 m/m de hauteur. Elle est ecchymotique avec un rayon de 5 m/m. La chemise, le gilet et le veston de Me Labori, troués à la hauteur de la blessure, maculés de sang, sont actuellement entre les mains de la justice.

Quelques journaux nationalistes n'hésitent pas à déclarer que M. Labori n'a jamais été blessé, malgré les résultats de l'examen radiographique. Et à ce propos, ils font des chansons assez drôles. De l'une d'elles, signée Gaston Méry, nous extrayons les deux *couplets médicaux suivants* :

On court chercher pour l'extraire
L'éminent docteur Reclus ;
Secondé par un confrère
Il lui fait des fouill's dans .. l' *dos*.
As-tu vu, etc.

M'sieur Doyen à la rescousse
Accourt, mais... turlututu
Le blessé, qu'avait la frousse,
N' veut pas lui montrer son... *dos*.
As-tu vu, etc.

Ça n'est pas très exact, évidemment ; mais tous les Nationalistes sont brouillés depuis longtemps avec la Science et la Vérité, tout comme leur éminent chef, le célèbre Brunetière !

A-t-on jamais vu pareille façon d'aimer son semblable ! *Quelle maladie cérébrale*, que l'amour de l'Armée envisagé de cette façon !

LES MÉDECINS AUX COLONIES.

Le Médecin de la Mission Voulet-Chanoine au Soudan : M. le Dr Henric.

Tout le monde connaît aujourd'hui le crime horrible, commis au Soudan, par la Mission Voulet-Chanoine. Les journaux politiques affirment que, parmi les rebelles, se

(1) Voir *Gazette médicale de Paris*, 1899, n° 34, p. 398.

trouve un médecin de la Marine, M. le Dr Henric, faisant partie de ladite Mission, qui est en rébellion contre les autorités de son pays.

Pour nous, nous persistons encore à croire que M. le Dr Henric n'est absolument pour rien dans le forfait commis; et nous sommes convaincu qu'il pourra justifier sans peine de sa conduite, dès qu'il pourra être interrogé. Nous ne

M. le Dr Henric, du Service de Santé de la Marine, *Médecin de la Mission Voulet-Chanoine* (1).

pouvons pas admettre qu'un médecin ait pu suivre des soudards alcooliques dans une voie pareille. Nous tiendrons d'ailleurs nos lecteurs au courant des protestations, qui ne peuvent manquer d'arriver bientôt, de notre confrère.

LES CONGRÈS DE LA SEMAINE.

Congrès International d'Otologie.

Londres, Aout 1899.

Le sixième Congrès International d'Otologie a tenu récemment ses séances à Londres. Deux cents médecins spécialistes des maladies de l'oreille, au moins, y ont pris part; et les auristes anglais se sont montrés particulièrement aimables pour leurs confrères étrangers. La reine Victoria elle-même a autorisé l'organisation d'une excursion au palais de Windsor. Le Jardin Zoologique et les différents Musées de Londres ont ouvert leurs portes aux étrangers membres du Congrès.

On sait que le *Congrès international d'Otologie* a lieu seulement tous les quatre ans, et que les dernières séances se sont tenues à Milan, Bâle, Bruxelles, Florence, et cette année à Londres. La prochaine session aura lieu à Bordeaux, et c'est M. le Dr Moure, qui est nommé président du Comité d'organisation. Ce sera la première fois que la France aura l'honneur de recevoir le Congrès d'Otologie. Nous lui souhaitons, inutile de le dire, le plus franc succès.

(1). D'après le *Petit Bleu*.

NÉCROLOGIE.

M. le Pr Karl Bernhard Bruhl, décédé à Graz à l'âge de 79 ans. Docteur en médecine à Vienne en 1847 ; docteur en philosophie à la Faculté de Vienne en 1869. Professeur de Zoologie et d'Anatomie comparée à Cracovie en 1857 ; directeur de l'Institut de Zootomie de Vienne, dont il fut le premier et le dernier chef. En 1890, Brühl se retira de l'enseignement. C'était le plus vaillant champion de l'émancipation des femmes. Auteur de plusieurs ouvrages d'anatomie comparée. — M. le Dr Grégoire Ivanovitch Arkhanghelsky, Conseiller privé et membre perpétuel du Conseil de Médecine du Ministère de la Guerre, décédé à Saint-Pétersbourg à l'âge de 62 ans. — M. le Dr W. Russell (1826), le plus ancien gradué de l'Université d'Harvard (Etats-Unis), décédé à l'âge de 89 ans.

Mme la comtesse Adelaïde Trona de Clarafond, sœur de la Charité, attachée depuis quarante ans à l'hôpital militaire de Bologne (Italie). Agée de 80 ans, elle était la sœur du major général italien, le comte Gaëtan Trona de Clarafond. — Sœur Bermond, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Douai, décédée à l'âge de 75 ans. — Le Dr Ambrezin, de Paris — Le Dr Delafargue, de Callac, (Côtes-du-Nord). — Le Dr Cassagne, de Soueich (Haute-Garonne). — Le Dr Chagnaud, de Rouen.

PETITES INFORMATIONS.

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Stage hospitalier.* — Seront inscrits d'office sur la liste des stagiaires, MM. les étudiants dont la scolarité sera soumise au stage au cours de l'année scolaire 1899-1900, et qui auront pris l'inscription de juillet 1899, à la Faculté de Médecine de Paris ; savoir : 8e ou 12e (régime de 1878), 4e, 8e ou 12e (régime de 1893). Sont invités à demander, par écrit, leur inscription sur la liste des stagiaires, et avant le 15 octobre 1899, MM. les étudiants soumis au stage, qui n'auraient pas pris d'inscription en juillet 1899 (comme il est indiqué ci-dessus), ou qui auraient pris cette inscription dans une Faculté ou Ecole des départements (le dossier des élèves venant de province devra être transféré à Paris avant le 15 octobre : ces élèves sont invités, en conséquence, à demander le transfert de leur dossier au plus tard le 1er octobre). Les stagiaires sont répartis par année et d'après la note obtenue au dernier examen, ou la moyenne des notes obtenues, si cet examen est composé de deux parties, ou s'il y a eu échec ; pour une même note, dans l'ordre de la prise des inscriptions. Les élèves en cours irrégulier d'études sont classés les derniers. C'est dans le même ordre que les stagiaires sont appelés à choisir les services dans lesquels ils désirent faire le stage. Aucune exception à cette règle n'est admise. Une lettre de convocation individuelle est adressée aux stagiaires. Les titulaires d'enseignement doivent s'abstenir de réclamer des stagiaires, la répartition de ceux-ci devant se faire en dehors de toute espèce d'intervention du chargé de l'enseignement. Le choix des services aura lieu

les 31 octobre, 3 et 4 novembre 1899, de 9 heures à 11 heures du matin, dans le petit amphithéâtre de la Faculté. Les listes des stagiaires seront arrêtées le 15 novembre pour être immédiatement transmises au directeur de l'Assistance publique. Ceux qui n'y seront pas inscrits ne pourront pas prendre d'inscriptions. L'enseignement devant durer du 1er décembre au 15 juin, le stage commence irrévocablement le 1er décembre, pour se continuer, sans interruption, jusqu'au 15 juin. Pendant la troisième année de stage, les élèves du nouveau régime d'études sont attachés pendant un trimestre aux services d'accouchement. Ils doivent, en outre, accomplir une partie du stage de cette troisième année dans l'un des services spéciaux affectés aux maladies de la peau et de la syphilis, aux maladies mentales, aux maladies nerveuses, aux maladies des enfants, aux maladies des yeux, aux maladies des voies urinaires (art. 1er, § 4, du décret du 20 novembre 1893). Ces dispositions ne sont pas appliquées à MM. les internes et externes des hôpitaux appartenant au nouveau régime d'études, que l'Administration de l'Assistance publique n'aurait point attachés à l'un de ces services spéciaux. Toutefois, en consignant pour la 1re partie du 5e examen, MM. les internes et externes des hôpitaux doivent justifier d'un stage de deux mois au moins dans un service d'accouchement. Les notes concernant l'assiduité et le travail de MM. les stagiaires régulièrement classés, au début de l'année scolaire, dans les services affectés à l'enseignement clinique, sont transmises à la Faculté par les soins de l'Administration générale de l'Assistance publique. L'inscription de janvier est délivrée au stagiaire régulièrement inscrit et classé ; l'inscription d'avril n'est délivrée que si les notes du professeur sont satisfaisantes, pour le trimestre de décembre à février inclus ; l'inscription de juillet n'est délivrée que si les notes du professeur sont satisfaisantes, pour le trimestre de mars à mi-juin. MM. les étudiants, internes et externes titulaires des hôpitaux, sont tenus de fournir eux-mêmes les certificats du service hospitalier. Pour la prise des inscriptions trimestrielles, MM. les internes et externes titulaires des hôpitaux doivent joindre à leur feuille d'inscription qu'ils déposent deux jours à l'avance, chez le concierge de la Faculté, un certificat de leur chef de service, indiquant qu'ils ont rempli leurs fonctions d'internes et d'externes pendant le trimestre précédent. Ce certificat doit être visé par le directeur de l'établissement auquel l'étudiant est attaché. Ces formalités sont de rigueur : les inscriptions seront refusées à MM. les internes et externes des hôpitaux qui négligeraient de les remplir.

Faculté de Médecine de Lille. — *Concours pour un emploi de Chef de Clinique obstétricale.* — Ce concours s'ouvrira à la Faculté le samedi 28 octobre 1899, à dix heures du matin. *Conditions :* Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté du 13 au 21 octobre, et déposer en s'inscrivant une expédition de leur acte de naissance et le diplôme de docteur en médecine. Est admis à concourir tout docteur en médecine, de nationalité française, âgé de 35 ans au plus (Art. 3 de l'arrêté du 1er octobre 1896). Les fonctions de chef de Clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice ; en outre, le chef des travaux anatomiques, le prosecteur d'anatomie, le préparateur d'anatomie pathologique ne pourront cumuler leurs fonctions avec celles de chef de clinique (Art. 4 de l'arrêté du 1er octobre 1896). La durée des fonctions de chef de clinique est fixée à un an ; la nomination pourra être prorogée trois fois, et pour une année chaque fois, sur la demande du professeur. Le traitement annuel est de 1,200 francs.

Nature des épreuves. Les épreuves du concours consistent : 1° En une composition sur un cas de dystocie ou de pathologie de la grossesse ; 2° En une épreuve clinique orale de 15 minutes sur une ou deux femmes, au choix du jury, après une demi-heure d'examen et de réflexion ; 3° En manœuvres obstétricales ; 4° En appréciation des titres antérieurs et travaux des candidats.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. Carles, agrégé libre, est chargé, pendant l'année scolaire 1899-1900, d'un cours complémentaire d'hydrologie et de minéralogie.

École de Médecine de Besançon. — M. le Dr Baigue, suppléant des chaires de pathologie et de clinique externes et de clinique obstétricale, est chargé d'un cours de pathologie externe et de médecine opératoire pendant la durée du congé accordé à M. Saillard (année scolaire 1899-1900).

École de Médecine de Nantes. — La session des examens pour la réception des candidats au grade de pharmacien de 2e classe, commencée le 16 août, s'est terminée mardi 22 août, à 5 heures du soir. Les dix candidats qui ont subi la dernière épreuve du 3e examen probatoire ont tous été admis à la pratique, dont : 2 avec la mention *bien*, MM. Guibourd et Pérocheau ; 3 avec la mention *assez bien*, MM. Alamone, Guépin et Paillé : 5 avec la mention *passable*, MM. Jeanneau, Gaboriau, Le Meur, Mary et Mijouain.

Élèves sages-femmes de la Vendée.—Un crédit de 1,800 fr. a été inscrit, après un rapport de M. le Dr Godet (les Sables-d'Olonne), au budget de 1900, par le département de la Vendée, pour prix de la pension de six élèves sages-femmes subventionnées par le département de la Vendée, à la maternité de l'Hôtel-Dieu de Nantes.

Clinique otologique à Paris. — La clinique otologique, fondée par le Dr Ladreit de Lacharrière en 1867, à l'Institution nationale des Sourds-Muets, est réorganisée par lui, avec le concours de M. le Dr Suarez de Mendoza, rue Guénégaud, n° 23. Les malades sont reçus les mardis, jeudis et samedis à trois heures ; la clinique et son laboratoire sont à la disposition des Étudiants en médecine.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Internat en Médecine. — Admission au Concours pendant une huitième année, des Internes provisoires en exercice faisant leurs études médicales sous l'ancien régime.* — Par un arrêté du 27 Juillet dernier, pris après avis du Conseil de surveillance et approuvé le 12 août suivant par M. le Préfet de la Seine, il est décidé que le § 2 de l'art. 102 du Réglement sur le Service de Santé qui détermine les conditions d'admission au Concours de l'Internat en Médecine, serait complété ainsi qu'il suit : « Les Externes ne peuvent toutefois prendre part à ce Con- « cours que pendant les sept années qui suivent la prise de leur « première inscription de Médecine. Les années de présence « sous les drapeaux ne seront pas comptées dans ce délai.

« Par exception, ce délai pourra être augmenté d'une année « pour les internes provisoires en exercice ; mais cette excep- « tion ne s'appliquera qu'à ceux de ces internes provisoires « qui font leurs études conformément au régime fixé par le « décret du 20 Juin 1872. »

Hospice de Clichy. — *Fondation Roguet.* — Un décret, rendu sur la proposition du Ministre de l'Intérieur, autorise le maire de Clichy à accepter, « au nom des pauvres », le legs d'un million de francs fait en 1877 par Mme de Sauzillon, veuve du général de division Roguet, pour la fondation, dans cette commune, d'une œuvre philanthropique. Cette somme, plus les intérêts, qui sont presque aussi considérables, sera employée, suivant une convention passée entre la famille de la testatrice et la commune de Clichy, à la création d'un hospice de vieillards et d'orphelins, qui portera le nom de « Fondation du général comte Roguet. » Un tiers des places — trente environ — sera réservé au département de la Seine.

Asile des aliénés de Vendée. — *Installation de la lumière électrique.* — L'installation de la lumière électrique à l'Asile des aliénés de Vendée occasionnera une dépense de 11,550 francs. Le Conseil général du département, tout en émettant un avis favorable à cette installation, a renvoyé à sa session d'avril prochain l'examen des voies et moyens d'installation proposés.

Hospice de St-Pierre du Chemin (Vendée). — Les travaux d'agrandissement de cet hospice entraîneront une dépense de 15.225 francs que le Conseil général du département a été prié de vouloir bien voter. Les conclusions du rapport ont été adoptées.

Hôpital départemental de Vendée. — *Installation du service des bains et douches.* — L'installation du service des bains et douches, dont le Conseil général de la Vendée avait décidé l'exécution au mois d'avril 1897 occasionnerait, d'après le devis de M. l'Architecte départemental, une dépense de 14,700 fr. Le projet comprendra notamment 10 baignoires pour le public ainsi qu'une salle de douches. Le Conseil a autorisé l'exécution de cette installation.

Reconstruction partielle.—Un crédit de 49,610 fr. est adopté pour la construction à l'hôpital départemental de la Vendée de deux nouveaux pavillons ainsi que de galeries couvertes, destinées à mettre en communication tous les anciens services avec la cuisine, la pharmacie, les bains et autres dépendances.

Assistance médicale gratuite.— *Tarif des petites opérations en Vendée.* — M. le Dr Pacaud, rapporteur de cette question au Conseil général de la Vendée, a fait approuver par ce Conseil le tarif élaboré par le *Syndicat des Médecins de la Vendée* pour les petites opérations de la chirurgie applicables à l'Assistance médicale gratuite.

Assistance médicale gratuite en 1899 en Vendée. — Les crédits votés pour couvrir les dépenses de l'Assistance médicale gratuite en 1899 en Vendée étant insuffisants, le Conseil général a voté un crédit supplémentaire de 3,587 fr. 31.

Enfants assistés de la Vendée.— Afin que les Inspecteurs de la Vendée puissent visiter un plus grand nombre d'enfants, le crédit pour les tournées d'inspection est élevé à 800 fr. Le budget des Enfants assistés pour l'année 1900 a été voté sans modification.

Assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables de la Vendée. — M. le Ministre de l'Intérieur ayant insisté vivement pour qu'un service de secours à domicile en faveur des vieillards indigents, des infirmes et des incurables, soit organisé dans le département de la Vendée. M. le Préfet a informé le Conseil qu'il allait s'occuper de la réglementation de ce nouveau service d'Assistance, qu'il espérait être en mesure de soumettre à l'approbation du Conseil à la session d'avril prochain, afin que les Conseils municipaux puissent aviser à leur session budgétaire de mai.

Automobiles pour Service de Prompts secours. — Le *New-York Herald* a annoncé que pour la première fois, à New-York, on s'est servi d'une automobile comme voiture d'ambulance, pour transporter à l'hôpital un homme qui se mourait d'une hémorragie. Grâce à la rapidité de ce moyen de locomotion, le malheureux, qui perdait tout son sang, a pu être soigné à temps et sauvé. *Time is money*, dit le vieux proverbe anglais, auquel M. Marcel Baudouin a apporté cette variante : *Time is life* ! On sait que cet auteur a recommandé dès 1895, en France, les *voitures d'ambulances automobiles*, mais que M. Martin s'est bien gardé de suivre ce conseil. Il en sera longtemps ainsi dans notre pays.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Congrès international de Médecine professionnelle et de Déontologie médicale en 1900, à Paris. — M. le Pr Grasset (de Montpellier), chargé de présenter à ce Congrès un rapport sur la *Déontologie médicale*, serait heureux de recevoir de ses confrères, des Syndicats et des diverses Sociétés médicales de l'étranger, leurs avis, conseils et renseignements pouvant l'aider à rédiger le rapport destiné à servir de thème aux délibérations du Congrès.

Pour être utilisés, ces documents devront parvenir à M. le Pr Grasset (6, rue Jean-Jacques-Rousseau, Montpellier), avant le 8 septembre 1899.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé Militaire. — Le *Journal officiel* publie des listes de médecins et de pharmaciens nommés dans les cadres de la réserve et de l'armée territoriale. — Par décision ministérielle du 21 août 1899, M. Grall, médecin aide-major de 2e classe au 19e régiment d'infanterie, est désigné pour les hôpitaux militaires de la division de Constantine.

Service de Santé de la Marine. — Promotions au grade de médecin principal, M. Bellot ; au grade de médecin de 1re classe, M. Lasselves.

Service de Santé des Colonies. — M. Mesnard, médecin principal des Colonies, est nommé médecin en chef de 2e classe ; M. Ventrillon, pharmacien de 2e classe, est promu à la première classe.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 33e semaine, 978 décès, chiffre supérieur à celui de la semaine précédente (926) et à la moyenne ordinaire des semaines d'août (876).

La *fièvre typhoïde* a causé 32 décès (au lieu de la moyenne 7) ; mais il convient de remarquer que les cas ont sensiblement diminué. Les médecins ont déclaré 155 cas de fièvre typhoïde pendant la 33e semaine, tandis qu'ils en avaient déclaré, savoir : 213 pendant la 30e, 232 pendant la 31e et 174 pendant la 32e. La rougeole a causé 30 décès (au lieu de la moyenne 12) ; la scarlatine 2 (au lieu de la moyenne 3) ; la coqueluche 10 (au lieu de la moyenne 7), et la diphtérie 2 (au lieu de la moyenne 3). Il n'y a eu aucun décès par variole pendant les six dernières semaines. La *diarrhée infantile* (athrepsie, etc.) a causé 143 décès d'enfants âgés de 0 à 1 an au lieu de 171 pendant la semaine précédente et au lieu de 122, moyenne ordinaire de la saison). Il y a eu 17 suicides et 24 morts violentes. On a célébré à Paris 391 mariages. On a enregistré la naissance de 1,200 enfants vivants (596 garçons et 604 filles), dont 871 légitimes et 329 illégitimes. Parmi ces derniers, 52 ont été reconnus immédiatement.

Les Eaux à Paris. — Une première analyse vient d'être faite de l'eau filtrée par les bassins d'Ivry. Elle a donné, par centimètre cube, une moyenne de deux cent soixante-neuf bactéries, alors que la moyenne, pour le centimètre cube des meilleures eaux de source que nous buvons à Paris, est de douze à quinze cents bactéries. Ce dernier chiffre est d'ailleurs infime si on le compare au nombre moyen des bactéries contenues dans un centimètre cube d'eau de Seine non filtrée, qui est de cinquante mille ! On frémit en pensant aux millions de microbes que contenait un seul verre de l'eau que, par moments, servait la Ville de Paris en temps de sécheresse, avant l'adduction des nouvelles eaux de source et la construction des bassins filtrants de Saint-Maur et d'Ivry.

L'Hygiène à Bordeaux. — *Abonnements régionaux.* — M. le Maire de Bordeaux ayant fait connaitre que cette ville vient de créer 3 services municipaux (vaccinal, antidiphtérique et antirabique), demande au Conseil général de la Vendée s'il serait disposé à mettre à profit cette organisation existante, moyennant un abonnement global de 3.000 francs, soit 1.000 francs pour chacun des services. Le Conseil, considérant que le vaccin de génisse et le sérum antidiphtérique sont fournis gratuitement pour le service de l'Assistance publique, et que, de plus, un crédit de 500 francs figure au budget pour l'envoi à l'Institut Pasteur des personnes indigentes, décide qu'il y a lieu de donner une réponse défavorable.

La température aux États-Unis. — Les dépêches anglaises disent qu'il règne une chaleur épouvantable à New-York, et qu'il y a eu, pour un seul jour de la semaine dernière, dix-sept cas mortels d'insolation.

Prophylaxie de la Psittacose. — Dans le but d'éviter les épidémies de psittacose à bord de ses steamers, la Compagnie des Chargeurs réunis vient d'y interdire formellement le transport des psittacés. C'est la première fois, en France, qu'une Compagnie de navigation prend cette importante mesure sanitaire.

La Fièvre aphteuse. — Une violente épidémie de fièvre aphteuse sévit dans le département de l'Allier, notamment dans de très nombreuses communes des arrondissements de Moulins, Montlucon et La Palisse. En dépit des mesures prises par le Service des Epizooties, la maladie se développe d'une inquiétante façon, et de nombreux chevaux sont morts. La Société d'Agriculture de l'Allier a indiqué aux agriculteurs les mesures de prophylaxie nécessaires pour enrayer l'épidémie. — Dans la Manche, les grandes manœuvres d'infanterie de marine n'auront pas lieu à cause de l'épidémie de fièvre aphteuse qui sévit dans le département. — On annonce de Grenoble qu'en raison de l'épidémie de fièvre aphteuse qui sévit dans la région de La Mure, les manœuvres de la 27e division, qui devaient avoir lieu du 3 au 17 septembre, sont supprimées.

Sérum antipesteux. — Un décret, dont voici le texte, autorise la préparation, la vente et la distribution par l'Institut Pasteur de Paris, du sérum antipesteux : « Article premier. — La préparation du sérum antipesteux est autorisée à l'Institut Pasteur de Paris. Art. 2. Ce produit pourra être débité à titre gratuit ou onéreux. L'autorisation dont il est l'objet est temporaire et révocable ; il est soumis à l'inspection prescrite par la loi.

Dysenterie en Alsace. — De nombreux cas de dysenterie, dont l'un suivi de décès, viennent d'être constatés au 14e régiment de hussards à Belfort. L'hôpital militaire a reçu une quarantaine de malades. Cette épidémie provient de conserves probablement avariées. Les manœuvres de garnison qui devaient avoir lieu sont contremandées.

Deux Centenaires. — Mme Ménard, une centenaire, vient de décéder à Richelieu, près de Tours. — A Sampolo, en Corse, Catherine Casanove, née en 1787, sous le règne de Louis XVI, âgée de cent douze ans, vient de mourir. Elle avait conservé sa lucidité d'esprit, et a, jusqu'à l'année dernière, ramassé elle-même son bois dans la forêt.

DIVERS.

Les Médecins et les Conseils généraux. — M. le Dr Turgis est nommé président du Conseil général du Calvados. — Dans le Gers, M. le Dr Jégun, radical, remplace comme président M. Bibal, républicain. — Dans la Nièvre, M. le Dr Beaufils est élu président en remplacement de M. le Dr Paillard. — M. le Dr Paul Reclus, Conseiller général du canton de Salies-de-Béarn, a télégraphié qu'il espérait assister à quelques séances du Conseil général des Basses-Pyrénées. — Dans l'Eure-et-Loir, au Conseil général dont fait partie le président de la Chambre, M. le Dr Mercier a déposé un vœu tendant à la convocation des Chambres, sinon immédiate, mais tout au moins après le procès de Rennes. M. le Dr Mercier a motivé son vœu « par ce fait que des événements regrettables se passent en France ». — En Vaucluse, un vœu proposé par M. le Dr Lo-

que, Conseiller général du canton de Bollène, tendant à la convocation immédiate des Chambres par le gouvernement, est repoussé à l'unanimité. Hors séance, le Conseil a émis, sur la proposition de M. le Dr Béraud, une adresse de confiance au Ministère pour son énergique attitude républicaine. Un vif incident s'est produit entre M. Saint-Martin et M. le Dr Loque et des témoins ont été échangés. — Dans les Pyrénées-Orientales, M. le Dr Pujade, président du Conseil général, a prononcé un discours pour affirmer sa confiance dans le Gouvernement.

Les Malades célèbres. — *La santé de l'Empereur de Russie.* — Certains journaux anglais annoncent que le tsar Nicolas II est malade, et que les médecins lui conseillent un repos d'une certaine durée. L'empereur a de véritables *crises d'amnésie.* Il lui arrive de donner des ordres, puis, oubliant qu'il les a signés, de faire tout l'opposé. Ces phénomènes d'amnésie dont Nicolas II est victime, seraient la conséquence du *coup de sabre* qu'il a reçu sur la tête, au Japon, en 1893. Il y eut *fracture de la boîte crânienne;* l'on suppose que le cal osseux, en se formant, s'est developpé du côté du cerveau. D'où compression, intermittente jusqu'ici, de la masse cérébrale et altération légère et momentanée de quelques-unes des fonctions intellectuelles. Mais l'on sait que, heureusement, c'est là une affection qui, surtout à l'âge du jeune empereur, est possible à guérir.

La maladie de l'Empereur de Chine. — Des télégrammes, venus de l'Extrême-Orient apprennent que l'empereur de Chine donne des signes de *démence.* Sa folie serait douce et le malheureux Fils du Ciel passerait ses journées à rire et à chanter.

La blessure de M. Marguery. — Un homme, connu de tout Paris, qui peut être considéré comme un véritable type d'activité, c'est le restaurateur Marguery, syndic de l'Alimentation parisienne. Et cependant depuis près de trente ans, il mène cette vie agitée avec une balle dans le corps. Un de ses garçons, qu'il avait renvoyé, lui tira un coup de pistolet dans le dos, comme l'assassiu de Rennes à Me Labori. La blessure guérit rapidement, mais la balle ne put être extraite. M. Marguery l'a gardée. Il en parle quelquefois, mais ne s'en plaint jamais.

Missions scientifiques. — M. Jules Laroche, le distingué botaniste français qui vient de faire des explorations botaniques dans le Caucase septentrional, est arrivé à Saint-Pétersbourg d'où il retournera prochainement à Paris.

Les Médecins et les sports. — M. le Dr Zsigmondy, publié un livre sur les *Dangers de la montagne,* sorte de bréviaire du parfait grimpeur.

Mariage de médecin. — Récemment on a béni, à Sainte-Clotilde, le mariage du Dr Henri Dupuy, médecin du Corps de Santé des Colonies, fils de l'ancien président du Conseil général de la Martinique, et de Mme Louis Dupuy, née de La Garrigue, avec sa cousine, Mlle Charlotte Dupuy, fille de M. Charles Dupuy, de la *Gazette de France.*

Les pharmaciens et l'antisémitisme. — D'après une lettre écrite à la Ligue des Droits de l'Homme, un homme est, en Algérie, conduit par un chasseur dans une pharmacie pour y demander les premiers soins. Mais il a compté sans les sentiments antijuifs du pharmacien, un sieur de Lara, sujet espagnol, qui, sous prétexte qu'un blessé ne doit pas se rendre à la pharmacie, mais au commissariat de police, lui refuse tout secours.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés : Officier de l'instruction publique ; M. le Dr Géraud (médecin militaire) ; Officiers d'académie. — MM. les Drs Desesquelles, Ollivier, Pouget (de Paris) ; Daraignez (de Mont-de-Marsan) ; Fleurot (de Précy-sur-Thil) ; Huber (d'Amiens) ; Plantier (de Moreuil).

Les Médecins dans le « Fort Chabrol » à Paris. — Le défenseur du « Fort Chabrol » ayant informé le commissaire de police de garde qu'un de ses compagnons était malade, M. le Dr Lorenzi a été autorisé à lui donner des soins. Il s'est présenté au Grand-Occident et a déclaré, en sortant, que le malade avait été frappé d'une *congestion pulmonaire,* au cours de sa dernière faction sur le toit du « fort Chabrol ».

Déplacement de Médecins. — M. le Dr Charles Richet, est à Carqueranne (Var) ; M. le Dr Budin, à Ronce-les-Bains.

Les Médecins au Cap. — On raconte que la Compagnie de dynamite du Sud de l'Afrique a inscrit sur ses livres, un docteur d'Amsterdam pour le salaire annuel de 26,325 fr. Joli pays !

Les Médecins à la Présidence. — Le Président de la République vient de recevoir à Rambouillet, comme membres du Conseil d'arrondissement de Rambouillet, MM. les Drs Baraygèse et Bertrand.

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

Médical Bibliography [Bibliographie médicale] (1).

Nous lisons l'article suivant dans un grand journal de Médecine américain :

« Dans la *Semaine médicale* du 28 juin, nous trouvons un assez long article de fond sur la bibliographie médicale à la fin du XIXe siècle. Dans cet article, après avoir mentionné la cessation de l'*Index Medicus*, et après avoir fait allusion aux *Centrablatt* et aux annuaires qui peuvent le remplacer à son défaut, on en arrive à parler de l'œuvre particulière du journal dans le domaine de la bibliographie internationale...

Chacun pense que ce qui lui est personnel est toujours la chose la meilleure ! Mais nous confessons n'être point convaincus de la supériorité de la bibliographie de la *Semaine médicale.* Il est vrai que l'*Index Catalogue*, que nous avons entre les mains, n'est pas absolument complet ; car il ne publie sous des noms d'auteurs que des tirages à part ou des travaux que l'on peut trouver à la *Surgeon-General's Library ;* mais le supplément de son catalogue, est de beaucoup le plus complet de tout ce qui a encore été publié dans ce genre. On peut aisément s'en rendre compte en comparant la bibliographie de l'*Acromégalie,* fournie par exemple par le journal français, et celle que l'on trouve dans la nouvelle série de l'*Index Catalogue.* La bibliogra-

(1) *Journ. of Amer. med. Assoc.*, Chicago, 1899, août 5, n° 6, p. 362 [Traduction, I. B. S.].

phie de la *Gastrostomie* n'a pas encore été traitée dans la nouvelle série de l'*Index Catalogue*; mais l'insuffisance de celle de la *Semaine médicale* est démontrée par ce fait qu'elle a omis de mentionner un certain nombre de travaux importants et de méthodes analogues à celles de Kader et de Senn. Et de fait, sa bibliographie est véritablement incomplète dans plusieurs sens.

En examinant, par exemple, plusieurs numéros pris au hasard, nous trouvons une bien petite mention de la littérature anglaise et de la littérature américaine, et en particulier de cette dernière : c'est une chose que nous ne pouvons sincèrement admettre, en mettant tout à fait de côté la question du préjugé national; car cette mention présentée de la sorte ne mérite aucune attention. La *Semaine médicale* ne paraît pas avoir conscience de cette omission, et c'est pourquoi nous profitons de l'occasion pour appeler son attention sur ce sujet. Comme bibliographie des plus importants articles des auteurs français, c'est une liste qui peut tenir le premier rang. Les auteurs allemands ne sont pas non plus oubliés. Dans tous les cas, pour fournir une bibliographie complète et exacte, elle est loin d'égaler soit l'*Index Medicus*, soit l'*Index Catalogue*. La continuation de ce dernier doit être conservée toujours à notre pays, qui tient la tête sur tous les autres en matière de bibliographie médicale.»

Cette appréciation du journal américain est absolument exacte; mais je ne comprends pas pourquoi on persiste à vouloir que l'*Index Medicus* soit AMÉRICAIN! C'est INTERNATIONAL qu'il devrait être, et nous offrons, encore une fois, pour mener à bien cette œuvre internationale, une *institution internationale*, l'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE, qui siège actuellement à Paris, mais pourra aussi bien se trouver en Belgique, quand le gouvernement belge le voudra! M. G.

Une opération faite à plat ventre ou le dévouement d'un médecin allemand.

Voici comment M. le Dr MAX BREUER a raconté à un journaliste allemand, son bel acte de courage, justement récompensé par le Gouvernement français, après huit ans d'attente...

« Je crois que j'aurais dû ne pas quitter mon bateau; mais j'avais vingt-huit ans! Je répondis que j'étais prêt à me rendre à bord de l'étranger. On était à trois mille mètres du bâtiment qu'il fallait atteindre. Des volontaires furent demandés : il se présenta un maître d'équipage et six hommes qui préparèrent le canot de sauvetage. Ce canot, insubmersible, était le seul dont on pût se servir, vu l'état de la mer. Alors, je décidai le coiffeur à venir avec moi, pour me servir d'aide. Je pris ma trousse et mon chloroforme.

« ...L'accostage du bateau fut difficile. Je dus lancer ma trousse, que le capitaine anglais attrapa au vol; après de nombreux essais, nous réussîmes, le coiffeur et moi, à nous jeter sur le bordage du pétrolier, où nous fûmes saisis et hissés par les matelots.

« L'un d'eux, de nationalité allemande, m'expliqua alors de quoi il s'agissait. Il nous conduisit à l'avant où, étendu sur un matelas, un jeune marin français, nommé Clément, geignait, la main et l'avant-bras broyés et en décomposition. Comme personne ne pouvait se tenir debout sur le navire, à cause des mouvements de la mer, *nous nous couchâmes tous*, les matelots qui tenaient le blessé, mon aide qui donnait le chloroforme, et moi. *Je fis l'amputation, couché sur le ventre.* Quand ce fut fini, je suivis dans sa cabine le capitaine. Je me rappelle qu'il prit dans une armoire une bouteille de champagne, et que nous trinquâmes. Il me demanda ensuite ce qui m'était dû. Je répondis qu'il ne fallait pas parler de cela, et je me disposai à repartir, au milieu des remerciements très cordiaux de l'équipage. »

M. le Dr Breuer a ajouté, remarque assez pénible pour les Maîtres français : « Je suis venu à Breslau, *comme le font souvent les médecins américains, qui viennent se perfectionner dans des cliniques allemandes* ; mais je compte bien ne pas retourner en Amérique sans avoir passé par Paris, pour mon plaisir... »

On a pu remarquer que la nomination du médecin allemand Max BREUER au grade de chevalier de la Légion d'honneur, n'est pas mentionnée sur la liste des décorations au titre étranger, publiée au *Journal officiel* il y a quelques jours. C'est qu'il est de règle absolue que l'*Officiel* n'enregistre les nominations ou promotions des légionnaires étrangers que quand ceux-ci résident en France, M. le Dr Max Breuer réside aux Etats-Unis, à Buffalo. C'est donc à Buffalo que lui a été directement notifiée sa nomination par une lettre de notre grande chancellerie, qu'il trouvera chez lui en y rentrant. M. le Dr Breuer voyage encore en ce moment en Allemagne.

Dévouement d'un Médecin de la Marine Française.

Nous racontons ci-dessus que le Gouvernement français a décidé de décorer de la Légion-d'Honneur un médecin allemand, M. le Dr Max BREUER. Or, il paraît — c'est un journal de Marseille qui l'affirme —, qu'un jeune médecin français fût le héros d'une histoire semblable, voilà de cela treize ans, dans les mers de Chine.

Au mois de juin 1886, un petit navire de notre division de l'Extrême-Orient, le *Sagittaire*, placé sous le commandement du lieutenant de vaisseau Krantz, fils de l'ancien Ministre de la Marine, naviguait en pleine mer, lorsqu'un voilier allemand hissa les signaux d'appel. La mer était houleuse, le *Sagittaire* se dirige vers le navire allemand, et le lieutenant Krantz interroge le capitaine de l'équipage. — J'ai un blessé, un homme très gravement blessé. Il se meurt. Français, voulez-vous le secourir? Le commandant du *Sagittaire* naturellement, n'hésite pas une seconde. Il hèle le médecin de son bord, un jeune homme de vingt-neuf ans, M. le Dr MAZET, qui se met à la disposition du capitaine allemand. Il descend dans une chaloupe, accoste le navire, y fait placer le blessé et l'on remonte à bord du *Sagittaire*. C'était la nuit. Sur le pont une civière fut installée; et là le médecin examina le malade. C'était un jeune matelot, aux cheveux blonds, dont le bras droit, pris dans un engrenage, était absolument broyé, déchiqueté. Il n'était retenu que par des débris sanguinolents. La blessure était affreuse, l'homme poussait de véritables hurlements. L'amputation était inévitable; elle fut faite séance tenante. Le capitaine allemand remercia, comme il convenait, le commandant et le médecin du *Sagittaire*. Il promit d'informer à Tché-Fou, le consul allemand de cet acte d'humanité, afin qu'il fût porté à la connaissance de son gouvernement. Ce fonctionnaire mit un réel mauvais vouloir à si-

gnaler au gouvernement allemand l'acte de dévouement en question.

Il ne le fit que sur les observations du consul anglais. Quoiqu'il en soit, M. le Dr Mazet en est encore à recevoir une simple lettre de félicitations. N'est-ce pas la coutume traditionnelle de nos Administrations ?

L'Imprimeur et le Docteur.

[*Fable imitée de Lafontaine*].

M. le Dr Diday, le spirituel collaborateur de Jules Guérin à la *Gazette médicale de Paris*, reçut un jour de son imprimeur, quelque peu versificateur comme on va le voir, sa facture de fin d'année, accompagnée de la pièce suivante.

L'imprimeur ayant imprimé
Tout l'été,
Trouva sa caisse dépourvue
Quand la bise fut venue.

Il alla crier famine
Chez la *Gazette*, sa voisine,
La priant de lui payer
Ses fournisseurs et son loyer.

« Comptez sur ma reconnaissance,
Lui dit-il, et sur ma quittance;
Mais ne rabattez pas un sou,
Le beurre est à des prix de fou. »

La *Gazette* est si bonne fille
Que de sa voix la plus gentille
Elle répondit : mais comment,
Il ne vous faut qu'un peu d'argent!
Voici trente billets de banque,
Voyez, mon cher, si rien n'y manque.

Heureux et confus, l'imprimeur,
Tomba dans les bras du docteur.

Cet appel fut entendu. L'excellent Docteur accourut régler sa facture, au bas de laquelle l'imprimeur écrivit :

Du plus aimable des Docteurs
J'ai reçu sans rien rabattre,
Trois mille francs bonnes valeurs
Vingt décembre soixante-quatre.

Cette pièce fut publiée dans le journal et, paraît-il, jamais les réabonnements du jour de l'an ne furent aussi nombreux.

Les Médecins et l'alcool.

Les ivrognes berlinois fêtent en ce moment, à grands verres, un anniversaire qui paraît leur être cher : le trois centième anniversaire de l'introduction du « schnaps » ou eau-de-vie de genièvre dans la capitale allemande. Or, l'histoire de l'introduction de cette boisson est curieuse. La peste menaçait la population ; un médecin, le Dr Werle, recommanda aux autorités de répandre parmi le peuple, pour combattre l'épidémie, une liqueur nouvelle qui n'était autre que le *genièvre*. Et le remède devint, par son succès, pire que le mal.

Déjà deux siècles auparavant, un médecin célèbre, Arnauld de Villeneuve, vers l'an 1300, en distillant le vin, avait obtenu de l'eau-de-vie et dans l'enthousiasme de sa découverte, s'exprimait en ces termes : « Qui croirait que du vin l'on peut retirer, par des procédés chimiques, une liqueur qui n'a ni la couleur du vin, ni ses effets ordinaires ? Cette eau-de-vin est appelée par quelques-uns eau-de-vie et ce nom lui convient puisqu'elle est une véritable eau d'immortalité. Déjà on commence à connaître ses vertus ; elle prolonge les jours, dissipe les humeurs peccantes ou superflues, ranime le cœur, entretient la jeunesse. » (Debove. L'alcoolisme. *Presse Méd.*, 1898, n° 94, p. 293).

Il s'en fit le propagateur. Mais l'usage ne s'en établit que longtemps après. A Paris, les vinaigriers furent les premiers qui entreprirent d'en fabriquer. Des lettres patentes les autorisèrent, en 1514, a donner à boire en leurs maisons de l'eau-de-vie dans de petits verres ou dans de petites tasses d'argent.

Auparavant les seules liqueurs que l'on buvait en France étaient les vins muscats ou d'Espagne, l'hypocras et l'hydromel.

Les Fourmis en Chirurgie.

D'après le *Journal de la Société Linnéenne de Londres*, M. R. M. Middleton raconte une application curieuse des fourmis à la chirurgie, telle qu'on la pratique en Asie Mineure. Un touriste grec, à Smyrne, dans une chute de cheval, se fit au front une entaille longue et droite ; il alla se faire panser, selon l'usage, par un barbier de la région. Celui-ci commença par rapprocher les lèvres de la blessure avec les doigts de la main gauche, puis de la droite il saisit avec une pince une fourmi vivante et il l'approcha de la plaie. La pauvre bestiole, effrayée, ouvrit largement ses mandibules et les enfonça dans les deux lambeaux de chair ; le barbier sépara immédiatement la tête du thorax et les mandibules restèrent énergiquement serrées, formant ainsi un point de suture très solide. L'opération fut répétée de place en place sur toute la longueur de la plaie et au bout de trois jours la cicatrisation était assez avancée pour permettre au patient d'enlever ces pinces d'une nouvelle espèce.

Mais ajoutons que ces faits sont *connus depuis longtemps*. Nous leur avons, il y a quelque temps, consacré un article spécial ici-même (1) et on trouvera d'intéressants détails à ce sujet dans notre livre sur la *Suture Intestinale* (2). M. B.

Les effets des balles Dum-Dum.

La *Kriegstechnische Zeitschrift*, revue spéciale publiée à Berlin, vient de consacrer une curieuse étude, d'après des expériences faites par le docteur de Bruns, médecin principal à la suite du corps médical wurtembergeois sur les balles Dum-Dum. Ces expériences ont été faites avec trois types différents de projectiles : balle à enveloppe métallique complète ; balle avec enveloppe percée à son extrémité antérieure d'un trou laissant passer la pointe du plomb (balle Dum-Dum) ; balle se terminant, non en pointe, mais par un évidement qu'épouse l'enveloppe.

---

(1) M. Baudouin. — *L'Emploi des Fourmis en Chirurgie.* — *Gaz. méd. de Paris*, 1898, p. 612.

(2) Félix Terrier et M. Baudouin. — *La Suture intestinale*, Paris, 1898, Inst. de Bibliog.

Dans un tir comparatif exécuté sur du *bois de sapin* et du *bois de hêtre*, on a constaté que les deux dernières balles se déforment, le plomb produisant à leur extrémité un large champignon (plus développé dans la balle Dum-Dum que dans celle à pointe évidée), tandis que la première ne subit aucune déformation. La pénétration, pour la balle à chemise complète, est beaucoup plus forte ; elle diminue moins pour la balle à pointe évidée que pour la balle Dum-Dum. D'où il résulte que, si les deux nouvelles balles produisent des blessures plus graves, si elles mettent immédiatement hors de combat l'homme frappé, par contre, elles ne peuvent traverser plusieurs hommes placés les uns derrière les autres. Il faut ajouter que, si, *dans les chairs*, les projectiles dont il s'agit produisent des déchirements semblables à ceux qu'occasionneraient des éclats d'obus, dans les organes creux remplis de liquides ou riches en humeurs ils prenent un caractère explosif. Leur adoption serait donc absolument contraire aux principes qui viennent d'être admis à la Conférence de La Haye.

Le cœur de Livingstone.

On écrit de Blantyre (Nyassa) au *Temps* que la Compagnie « British South Africa » vient d'offrir au Comité du Souvenir de Livingstone de réserver, près du lac Nyassa, un terrain de 100 acres d'étendue autour de l'endroit où se trouve inhumé le cœur du grand explorateur. La *Livingstone Memorial Company* a accepté ce don avec empressement et a décidé d'ériger sur l'emplacement concédé une colonne en granit de quarante pieds de hauteur, destinée à perpétuer, dans le Sud africain, la mémoire de l'illustre voyageur.

Les appareils médicaux célèbres dans l'histoire.

LE FAUTEUIL DE COUTHON.

D'après M. Lenôtre, le célèbre Couthon *se traînait lui-même* dans un fauteuil garni de velours couleur citron — aujourd'hui bien pâli — qu'il faisait mouvoir par le moyen de deux manivelles adaptées à l'extrémité de chacun des bras ; un engrenage transmet le mouvement aux roues et, sans avoir la légèreté d'un tricycle, l'appareil, parfaitement intact encore, peut fournir, avec quelque effort, une assez grande vitesse. On revoit à présent Couthon malade, souffrant de maux de tête extrêmement violents, secoué de nausées, brisé par de grands hoquets presque continuels, amolli par des bains prolongés, nourri presque exclusivement de bouillon de veau, abattu par la souffrance, se faisant poser sur son fauteuil mécanique et, par un prodige de volonté, les deux mains crispées sur les moteurs comme sur les manivelles de deux moulins à café, partant seul vers la Convention, distançant les gens valides, évoluant parmi les embarras de la rue Saint-Honoré et sur les larges pavés du Carroussel. Et ce devait être un effrayant spectacle que ce débris d'homme, roulant avec un bruit de crécelle, les bras agités d'un perpétuel mouvement de rotation horizontale, le tronc penché en avant, les jambes mortes, enveloppées de couvertures, suant, criant, *gare* ! emporté avec sa machine à travers la foule qui s'écartait stupéfaite, déconcertée du contraste entre l'aspect pitoyable de cet infirme et la terreur qu'inspirait son nom, plus redouté, peut-être, que celui de Robespierre.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Le début de la spermatogénèse dans l'espèce humaine ; par LEPRINCE. — Paris, 1899, Steinheil, in-8, 60 p., 4 pl.

L'auteur a résolu dans ce travail une question d'une très grande importance au point de vue médical. A quel âge apparaissent les spermatozoïdes, et, par suite, à quel âge débute la puberté, qui est fonction des spermatozoïdes ? L'auteur a examiné à ce point de vue un certain nombre de testicules sur des sujets d'âges divers (spécialement de 7 à 21 ans) et il conclut que, dans les conditions où il s'est placé, c'est au plus tôt à l'âge de 13 ans 1/2 que les éléments de la fécondation apparaissent entre 13 ans 1/2 et 14 ans 1/2. « Pour décider de la puberté d'un sujet, dit l'auteur, le médecin légiste n'aura donc qu'une ressource : faire un examen soigneux des taches de sperme. Trouve-t-il des spermatozoïdes ? La question est jugée. Mais, dans le cas contraire, il sera de son devoir de rester dans les plus grandes réserves. Les spermatozoïdes peuvent être très rares, secrétés qu'ils sont, par exemple, par un territoire testiculaire très restreint ; ils peuvent être si rares que les mettre en évidence devient presque impossible ; et pourtant le sujet qui les élabore est capable d'un coït fécondant. » Telles sont les principales considérations qui découlent de ce travail très clair et très intéressant.

A century of vaccination and what it teaches ; par TEBB (W.). [*Un siècle de vaccination et ce qu'il nous apprend*]. — 1899.

En France, où la méthode de Jenner semble être unanimement admise et définitivement établie, il est intéressant de voir de nouveaux faits venant combattre ceux sur lesquels cette méthode est basée. L'auteur de ce livre est un anti-Jennerien convaincu et fortement documenté. Ses statistiques, qu'il donne en détail et qu'il commente, sont terribles ; il montre qu'en Angleterre la vaccination par elle-même donne lieu chaque semaine et en moyenne à 1 cas de mort officiellement enregistré ; il montre les dangers résultant non seulement de l'introduction d'un virus dans l'organisme, mais de l'opération elle-même qui permet la transmission de maladies contagieuses et spécialement de la syphilis, sans que rien puisse garantir contre cette transmission. Dans les différents chapitres, l'auteur décrit l'historique de la vaccination avec les vicissitudes qu'elle a rencontrées, la cause de la diminution des cas de variole depuis son introduction, l'étendue réelle de la période préventive, la question de la revaccination, etc., chapitre tendant naturellement à démontrer le danger de cette méthode. Nous ne pouvons naturellement discuter ici la thèse de l'auteur ; mais, telle qu'elle est présentée, elle offre le plus grand intérêt pour tous ceux qui veulent connaître les choses sous tous leurs aspects. [F.A. — I.B.S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE, *93, Boulevard Saint-Germain*, Paris.

VIDAL. — **Sur les bases physiologiques et les indications de la résection du sympathique dans les épilepsies essentielles généralisées.** — Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 6, juin 1899, p. 371 à 391. — Brochure in-8, 24 p.

BOINET. — **Études de Tératologie**. — Extrait des *Archives provinciales de Médecine*, n° 7, juillet 1899, p. 445 à 467. — Brochure in-8, 24 pages et 25 figures.

CIVEL. — **Technique chirurgicale de l'embryotomie.** — Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 4, avril 1899, p. 225-236. — Brochure in-8, 12 p. 8 figures.

LEMOINE et VEUILLOT. — **Paludisme à forme pernicieuse. Insuccès de la quinine et de la cincohonidine. Guérison par l'hydrothérapie froide.** — Brochure in-8, 12 pages.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

OFFRES.

Poste médical à prendre dans l'Aube par suite de décès du titulaire.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Avis très important

A VENDRE

UN ÉTABLISSEMENT D'HYDROTHÉRAPIE

A PARIS

Par suite du décès du Dr E. DUVAL, le grand établissement d'Hydrothérapie qu'il dirigeait, **15, rue de Chateaubriand** (Champs-Elysées,) est à vendre. Situation et installation parfaites. Affaire excellente, surtout à l'approche de l'Exposition de 1900.

Pour tous renseignements, s'adresser tous les jours, à la maison, 15, rue Chateaubriand.

Abonnements de Vacances.

LA *Gazette Médicale de Paris* met à la disposition de ses lecteurs des Abonnements de vacances au prix de **1** fr. par mois pour MM. les Docteurs, du 1er août au 31 octobre 1899, et des Abonnements de **0,50** centimes, de deux mois, pour MM. les Etudiants.

S'adresser directement aux Bureaux du Journal.

INSTITUT DE BILIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS — *93, Boulevard Saint-Germain, 93.* — **PARIS**

Viennent de Paraître :

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie.

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Un beau volume in-8, 416 pages, avec 587 Figures.

Prix : 15 Francs.

Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans).

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 455 pages, avec 378 Fig. dans le texte. — Prix : **10** fr.

CHIRURGIE DE L'INTESTIN

Par **M. JEANNEL** (de Toulouse),

Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine.

Un volume de 410 pages, avec 363 Figures.

1re Édition : Prix : **10** Francs.

SOUS PRESSE :

2e édition, considérablement augmentee, avec plus de 450 fig. dans le texte. — Prix en souscription : **15** fr.

Pour paraître prochainement :

CHIRURGIE DU FOIE

Par **J. PANTALONI** (de Marseille).

1 fort volume in-8°, avec plus de 300 figures dans le texte.

ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie.	20 » fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale.	23 »

Prix du numéro. . . . 2 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 120

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.